



CAToZphère

Ce n'est pas parce qu'on n'est pas élu, que l'on ne peut pas être lu!

Édito

Voici le second numéro de notre CAToZphère.

Au sommaire : l'enquête sur le dossier MIRANDA et les comptes du CE pour l'année 2012.

La CAT Énergies défend l'implantation des sites isolés pour l'Est. Cela garantit des bassins d'emplois et un avenir pour les agents itinérants et sédentaires des sites concernés.

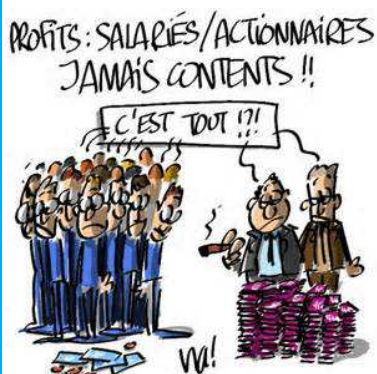
Nous souhaitons vous laisser la parole afin de respecter la nôtre... Lors de la campagne électorale, nous vous avons promis de prendre en compte votre avis ! Et nous le faisons !

Avec 0,02% des quotas des heures de détachement syndicaux pour la Branche Commerce, il est difficile de visiter tous les sites de Commerce Est !

A ceux qui souhaitent nous voir plus, votez pour nous aux prochaines élections !

Vous trouverez un article très intéressant sur les comptes du CE 2012, 2013 n'ayant pas été encore rendu publics!

Bonne lecture à tous !



Miranda, la parole des agents.

La défense des sites isolés est l'affaire de tous, sédentaires comme itinérants. Les itinérants d'aujourd'hui sont pour certains les sédentaires de demain !

Et vous qu'en pensez vous ?

Pour connaître l'opinion des agents de ces sites et les représenter du mieux possible, nous avons lancé une enquête Vani.

L'enquête a été réalisée sur les sites de Montbéliard, Besançon, Auxerre, Lons le Saunier, Mulhouse, Épinal, Chalons sur Saône, Pont à Mousson et Troyes du 7 au 14 février 2014. Le taux de retour est significatif avec environ 40% des agents concernés ont répondu à l'enquête.

Globalement, les agents répondant connaissent le projet (86%), moitié d'eux sont directement impactés par MIRANDA (48%).

94% ne sont pas d'accord avec cette réforme et potentiellement 94% des agents sont prêt à s'opposer à la réforme !

2% sont prêts à exercer une mobilité fonctionnelle ou/et géographique...

Miranda est pour vous un bouleversement de vos vies personnelles (46%) et une source de démotivation (30%). Seuls 9% d'entre vous voit MIRANDA comme une opportunité professionnelle.

36% d'entre vous souhaitent que les CHSCT et le CE interviennent pour valider ou non le dossier. 18% pensent qu'une grève serait la forme d'opposition appropriée, 16% souhaitent une intervention auprès des pouvoirs publics.

Vous pouvez retrouver tous les résultats sur notre site internet.

4% des agents nous reproche notre manque de présence sur le terrain. La CAT Énergies est animé bénévolement par son bureau et ses syndiqués et à hauteur de 4 heures par mois (mandat de RS) pour l'ensemble des sites de la branche commerce.

Malgré cela, nous visitons en moyenne un site par mois et travaillons sur les dossiers des salariés qui nous le demandent.

Alors, faites comme eux, faites confiance et contactez la CAT Énergies !

Comment peut-on vous aider sans mandat IRP?

Nous pouvons légalement porter vos revendications collectives.

Concernant MIRANDA et suite à vos réponses, nous allons adresser un courrier à l'ensemble des élus locaux impactés par le projet, et des courriers à l'ensemble des présidents de CHSCT, qui pour l'instant instruisent le dossier et au président du CE afin de demander à ce qu'une expertise soit diligentée et que le code du travail soit respecté avec un passage obligatoire du projet en CE.

Pour des problématiques personnelles, n'hésitez pas à nous contacter.



Le publiereportage presque vu dans Vivre EDF ce mois-ci...

Contact 14 au banc d'essai...

Un énième outil de suivi d'activités des conseillers est mis en place pour une période « test » dans l'Est (PME PRO et RCGE) avant un déploiement National. Outre un bandeau de prise d'appels entrants, « Contact 14 » permettra l'enregistrement de ceux-ci mais aussi aux managers et aux conseillers de suivre en temps réel leurs activités.

La CAT ÉNERGIES veut croire que ce nouvel outil sera utilisé de façon positive. (enrichissement des accompagnements par exemple par la réécoute des appels.) Soyons toutes et tous vigilants, managers comme conseillers sur la bonne utilisation de ce bandeau. Pour les managers que ce bandeau ne soit pas un outil de « flicage » mais de management « utile » et pour le conseiller, l'individualisme de ces propres résultats ne prime pas sur l'accessibilité téléphonique et la solidarité entre conseillers.

Que CONTACT 14 ne passe pas du banc d'essai au banc des accusés....

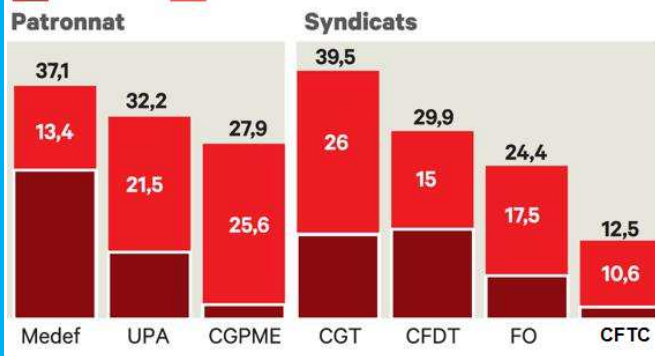
S'il le faut la CAT ÉNERGIES n'hésitera pas à vous reparler de ce nouvel outil. Et en attendant, n'hésitez pas à nous contacter pour toutes questions, remarques ou interrogations sur ce sujet.

Comment est financé la CAT?

Les ressources des partenaires sociaux

En millions d'euros, au 31 décembre 2012

■ Cotisations ■ Autres ressources



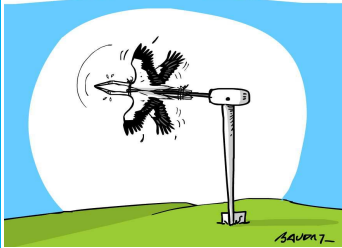
« LES ÉCHOS » / SOURCES : ORGANISATIONS

Les échos ont publiés les données concernant les ressources des partenaires sociaux principaux et représentatifs en France. On constate finalement que les financements de ces syndicats sont majoritairement assurés par des subventions publiques ou parapubliques.

Comment alors ne pas douter d'une action efficace et désintéressée si il ya conflit d'intérêt entre la défense des salariés et les revenus de son organisation syndicale ?

Pour la CAT Énergies, seules vos cotisations assurent notre financement, au moins il n'y a pas d'ambiguïté !

FERMETURE DE FESSENHEIM : L'ALSACE INNOVE.



Chaque année, un budget est versé par la Direction d'EDF au Comité d'Établissement (1 032 232€ pour l'année 2012, en augmentation de +8,8% par rapport à 2011).... Uniquement pour la Direction commerce, à vos calculatrices cela se duplique sur 52 établissements d'EDF SA donc 52 CE à EDF SA !

Cela laisse rêveur... La restriction budgétaire ne prévaut à priori pas pour tous ! Mais à quoi sert cet argent ?

On ne nous dit pas tout!

C'est ce que l'on ne nous dit pas....

- 286 536€ soit 27% du budget ont été transférés sur le Comité Central Établissements (C.C.E) d'EDF S.A. qui a, à son tour reversé cette somme à la CCAS
- 130 495€ soit 12% du budget ont été utilisés pour le fonctionnement du CE et pour 10 membres élus (formations des membres du CE, achat de matériel...).
- 134 430€ soit 13% du budget ont été utilisés à la défense des 12 000 salariés de COMMERCE, notamment dans l'initiation d'expertises sur les conditions de travail.
- 76 000 € soit 7% du budget en dettes fournisseurs sans plus de précisions... Du champagne peut-être !

On ne nous dit pas tout !!!!

Soit un résultat net de 433 080 € en 2012, 41% du budget annuel (en progression de 49% entre 2010 et 2012). Ce résultat positif se traduit par une évolution **des fonds propres du CE à : 1 911 000€**

Cette somme pourrait servir aux agents mais....

Les membres du CE de ont voté une résolution afin que le CE intervienne dans le cadre de la transition énergétique Ces fonds sont donc utilisés à faire connaître les positionnements d'EDF et informer les citoyens sur le paysage énergétique français....

Es-ce bien le rôle de représentants du personnel de faire du lobbying sur la transition énergétique alors que les Agents vivent une vague de changements importants impactant leurs conditions de travail ?

Avec un tel budget et afin d'être plus proche des agents, des CE régionaux pourraient être créés afin d'être plus proche du personnel et ainsi mieux répondre à leurs revendications.

Nous attendons les comptes de 2013 et ne manquerons pas de vous informer !

Vos droits RH



Nicolas MICHEL
Responsable section syndicale
06 66 19 38 80
nicolas.michel@edf.fr

Nous sommes bientôt dans une période d'élections. Certain(e)s d'entre vous seront amené(e)s dans le cadre de leurs mandats électoraux à prétendre à des heures de détachements.

Comme le précise la note RH « DP 04-52 » ces détachements font partie des « absences rémunérées » :

- 2 demi-journée par mois pour les maires et les adjoints au maire.
- 1 demi-journée par mois pour les autres mandats.

Pour les conseillers municipaux délégués, dans le cadre de la note RH du 27 avril 1998 et par assimilation au mandat d'adjoint au maire, une autorisation d'absence rémunérée (seconde demi-journée d'absence) peut être négociée localement. En cas de questions complémentaires ou de soucis sur le respect de cette note, contactez nous.